

Certificat de Qualification Professionnelle Surveillant.e de Nuit en secteur social, médico-sociale et sanitaire

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ARFISS - IRTS POITOU-
CHARENTES
bIRGIT gibert
05.49.37.60.05
sn@irts-pc.eu

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Pour les salariés exerçants ou appelés à exercer : Le candidat doit passer des tests écrits permettant de vérifier l'acquisition des savoirs de base. Les exercices (description d'une photo et QCM bureautique/informatique) sont fournis par l'OPCO santé. Dans un 2ème temps, le candidat sera reçu pour effectuer un entretien de positionnement afin de vérifier sa motivation, la pertinence et la faisabilité de la formation au regard de son projet. Néanmoins, en cas de difficultés importantes identifiées lors de l'entretien de positionnement qui pourraient empêcher le professionnel de suivre la formation, ou d'accéder à la certification, des formations complémentaires avant l'entrée en formation (remise à niveau, dispositif Cléa...) pourront lui être recommandées, ainsi qu'à son employeur. Pour les demandeurs d'emploi les modalités sont les mêmes, s'ajoute à cela la vérification de la période PMSMP effectuée L'entrée en formation sera donc conditionnée par le dépôt d'un dossier d'inscription et aux résultats de la phase de positionnement

Prérequis pédagogiques :

Un entretien de positionnement avant l'entrée en formation permet d'évaluer le nombre d'heures d'accompagnement spécifiques pour l'utilisation de Word et l'aide à l'expression écrite et verbale.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

• Vous veillez à la sécurité des personnes et des biens. • Vous accompagnez les personnes selon leur situation. • Vous participez à l'équipe pluri-professionnelle afin d'assurer la continuité de l'accompagnement, • Vous travaillez dans le contexte spécifique de la nuit en établissement social, médico-social et sanitaire en gérant les incidences sur les personnes accompagnées, le fonctionnement de l'organisation, sur votre mission et votre propre santé. • Vous devez obtenir la qualification de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et l'Équipement de Protection Individuel (EPI).

Contenu et modalités d'organisation

Bloc 1 : 2 modules spécifiques pour un total de 56 H • Rôle et fonction du-de la surveillant.e de nuit quant à la sécurité des biens et des personnes 7H • Sécurité des personnes et des biens 49h Bloc 2 : 4 modules en commun SN et MM pour un total de 77 H • Rôle et fonction du-de la surveillant.e de nuit quant à l'accompagnement des personnes 7H • Les problématiques des publics 31.50H • Les fondements et les méthodes de l'accompagnement (Analyse des pratiques) 31.50H • Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort 7H Bloc 3 : 2 modules en commun SN et MM pour un total 49 H • Le cadre institutionnel de la fonction 24H50 • Le travail en équipe pluri-professionnel (coopération et analyse de la pratique) 24H50 Bloc 4 : Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire 28H • Spécificité de l'exercice professionnel de nuit 10h50 • Santé du/de la professionnel.le de nuit 17h50 Accompagnement à la rédaction du dossier 21H ou 35h Méthodologie de réalisation du dossier 21H ou 35H suivant l'individualisation du parcours en lien avec la phase de positionnement

Commentaires sur la durée hebdomadaire L'individualisation des parcours constitue pour nous une approche essentielle. Elle est présente dans chacune de nos actions et sécurise les parcours. Un entretien de positionnement avant l'entrée en formation permet d'évaluer le nombre d'heures d'accompagnement spécifiques pour l'utilisation de Word et l'aide à l'expression écrite et verbale. Le volume d'heures pourra ainsi varier de 231h à 245h selon les résultats de l'entretien de positionnement et hors allègements éventuel

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé
Commentaires sur la parcours personnalisable 35 Heures soit 7 Heures par jour sur 5 jours

Validation(s) Visée(s)

CQP surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Les candidats peuvent s'orienter après l'obtention du diplôme vers la formation de Maître(sse) de Maison ou la formation d'AES.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00236331	du 15/11/2021 au 16/06/2022	Poitiers (86)	ARFISS - IRTS POITOU- CHARENTES		MON COMPTE FORMATION	FPC

00249887	du 06/12/2021 au 21/10/2022	Saintes (17)	ARFISS - IRTS POITOU- CHARENTES		
00302412	du 26/09/2022 au 09/06/2023	Saintes (17)	ARFISS - IRTS POITOU- CHARENTES		
00295983	du 26/09/2022 au 25/05/2023	Poitiers (86)	ARFISS - IRTS POITOU- CHARENTES		
00347272	du 03/04/2023 au 01/12/2023	Niort (79)	ARFISS - IRTS POITOU- CHARENTES		
00375075	du 09/10/2023 au 17/05/2024	Poitiers (86)	ARFISS - IRTS POITOU- CHARENTES		
00375812	du 16/10/2023 au 31/05/2024	Saintes (17)	ARFISS - IRTS POITOU- CHARENTES		
00429766	du 04/03/2024 au 08/11/2024	Niort (79)	ARFISS - IRTS POITOU- CHARENTES		
00429769	du 30/09/2024 au 11/04/2025	Poitiers (86)	ARFISS - IRTS POITOU- CHARENTES		
00429772	du 14/10/2024 au 18/04/2025	Saintes (17)	ARFISS - IRTS POITOU- CHARENTES		
00524099	du 29/09/2025 au 03/04/2026	Saintes (17)	ARFISS - IRTS POITOU- CHARENTES		
00524091	du 13/10/2025 au 24/04/2026	Poitiers (86)	ARFISS - IRTS POITOU- CHARENTES		

00524104

du 24/03/2025 au
07/11/2025

Niort (79)

ARFISS - IRTS
POITOU-
CHARENTES

MON
COMPTE
FORMATION

FPC